



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 22 JUIN 2016

Numéro

DEL 2016.06.22/105

Thème : SOCIAL 1.

Objet : AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BRIANÇON ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR INTÉGRER LES PRESTATIONS « PATRIMOINE » AU SEIN DU PASS SESAME.

Convocation

Date : 16/06/2016

Affichage : 16/06/2016

Nombre de membres du Conseil Municipal

En exercice : 33

Présents : 27

**Nombre de suffrages
exprimés :** 32

Le **mercredi 22 juin 2016** à 16h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Étaient Représentés :

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie.
MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard.
CIUPPA Marcel pouvoir à BOREL Jean-Paul.
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
ARMAND Émilie pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents-Excusés :

GUIGLI Catherine, MARTINEZ Gilles, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, ARMAND Émilie,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Marie MARCHELLO.

Par délibération n°DEL.2016.01.27/013 du 27 janvier 2016, le PASS SESAME, nouvelle action sociale en faveur des familles était lancée par la collectivité pour favoriser l'accès en famille au sport, à la culture et bien d'autres domaines.

Afin de permettre à chaque bénéficiaire de la carte de bénéficier de tarifs préférentiels sur les entrées piscine et patinoire du parc 1326 ainsi que sur la location des patins une convention de partenariat entre la ville de Briançon et le centre communal d'action sociale a été signée le 2 mars dernier.

Aujourd'hui, le PASS SESAME s'enrichit de nouvelles activités et services, partenariat avec GRIMP IN Forest par exemple pour une majorité des activités de son parc de loisirs à -50%, situé au parc de la Schappe, mais aussi culturelle via dont les actions menées par le service du Patrimoine de la commune.

Afin que chaque bénéficiaire du PASS, bénéficie des tarifs réduits des visites organisées et programmées par le service du patrimoine il convient de prendre un avenant à la convention initiale afin d'inclure ces nouveaux avantages.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter les termes de l'avenant N°1 annexé à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune ladite convention, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE 27 JUIN 2016

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM.



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BRIANÇON' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and '(Hautes-Alpes)' at the very bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a castle and a figure. The signature is written in a cursive style and extends across the right side of the stamp.



**AVENANT N°1
À LA CONVENTION DE PARTENARIAT
PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION SOCIAL 1
N° DEL 2016.06.22/XXX**

ENTRE

Le **Centre communal d'action social de Briançon** représenté par **Madame Catherine GUIGLI**, agissant en qualité de Vice-Présidente, dûment habilitée à signer le présent document en vertu d'une délibération du conseil d'administration n°1 du 27 mai 2014.

D'UNE PART,

ET

La **commune de Briançon**, représentée par son maire en exercice, **Monsieur Gérard FROMM**, dûment habilité à signer le présent document par délibération du Conseil Municipal n°DEL 2016.06.22/___ du 22 juin 2016.

D'AUTRE PART,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'intégrer les actions menées par le service du Patrimoine de la commune dans le dispositif du PASS SESAME, afin que chaque bénéficiaire du PASS bénéficie des tarifs réduits des visites organisées et programmées par le service du patrimoine.

ARTICLE 2 : DATE D'APPLICATION

Le présent avenant prend effet à la date de sa signature.

ARTICLE 3 : AUTRES DISPOSITIONS

Les autres articles définis dans la convention initiale demeurent inchangés.

Fait en trois (3) exemplaires originaux, à Briançon le

La vice -Présidente du C.C.A.S
Catherine GUIGLI

Le Maire de Briançon,
Gérard FROMM.

